ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

N° 366

A) IDENTIFICATION

Bien proposé : Zone archéologique de Chan Chan

Lieu : Province de Trujillo

Etat partie : Pérou

Date: 29 Juillet 1985

B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que le bien culturel proposé soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des critères I et III.

C) JUSTIFICATION

Le royaume Chimu, dont Chan Chan fut la capitale, connut son apogée au XVe siècle, peu avant de succomber à la puissance Inca. Vers 1470, au terme d'une longue guerre, l'Inca Tupac Yupanqui emmena en captivité à Cuzco le roi Minchancaman dont le fils Chumun Caur gouverna au nom de l'Inca un royaume du nord dès lors affaibli et divisé. Une soixantaine d'années plus tard, les conquistadores espagnols, favorablement accueillis par les Chimus par haine des Incas, fondèrent à cinq kilomètres de Chan Chan une nouvelle capitale qui prit en 1535 le nom de la ville natale de Pizarro: Trujillo. Dès lors, le site de Chan Chan ne tarda pas à être abandonné.

Plus que les mythes et legendes recueillis par conquistadores, comme le Père Cabello de Balboa vers 1586 ou Carlos Marcelo Corne entre 1604 et 1610, l'archéologie nous renseigne sur la civilisation des Chimus qui succéda, vers 1200, à la culture Mochica sur les lieux même où celle-ci s'était développée depuis le IVe siècle. C'est en effet la vallée de Moche (ou de Santa Catalina) qui fut le centre vital d'un empire très vaste, puisqu'il s'étendit du golfe de Guayaquil au nord a la région de Paramonga au sud. Dans cette zone aride, la rivière, captée par un canal de 80 kilomètres environ, permettait d'arroser, grace à un système d'irrigation très éloboré, toute la region proche de Chan Chan, dont il est difficile aujourd'hui d'imaginer la fertilité à l'époque de la grandeur chimu.

Les ruines de Chan Chan, pillées par les chasseurs de tresor espagnols dont les "huaqueros" de l'époque contemporaine continuent l'oeuvre destructrice en dépit d'une législation dissuasive, ont attiré de bonne heure l'attention des voyageurs, des historiens et des archéologues. Un plan sommaire en fut tracé

entre 1755 et 1785 par l'espagnol Baltazar Martinez de Companon. Aujourd'hui encore, en dépit des excellents relevés exécutés à partir de 1969 par la mission de l'Université de Harvard dirigée par Michael E. Moseley, la couverture cartographique du site est incomplète et son exploration archéologique seulement commencée. Cependant, l'érosion rapide et apparemment inéluctable d'un matériau de construction particulièrement vulnérable, l'adobe, constitue une dramatique entrave à la connaissance du site : beaucoup de structures fouillées et relevées dans le passé ont aujourd'hui pratiquement disparu.

frappe tout visiteur, c'est l'immensité de Chan Chan et Ce qui l'organisation remarquablement poussee d'un espace strictement hiérarchisé. La ville dans son ensemble couvre quelques vingt kilomètres carrés et la zone monumentale, au centre, pas moins de six kilomètres carrés. Cette zone comprend neuf grands ensembles de plan rectangulaire clos d'épaisses et hautes murailles de terre, et appelés "citadelles" ou "palais". "palais" constitue une sorte d'unité urbaine Chacun de ces autonome regroupant, souvent autour d'une ou de plusieurs places dont le caractère cérémoniel est parfois évident, divers espaces, bâtis ou non, qui correspondent à plusieurs fonctions : temples, logements, dépôts, cuisines, réservoirs, vergers, jardins, plateformes funéraires, cimetières, etc.. Les murs de pisé décorés de frises en relief réduisant à une même géométrie motifs abstraits, sujets anthropomorphiques et sujets zoomorphiques renforcent le caractère d'exceptionnelle splendeur de ces grands ensembles ruinés.

A l'extérieur de ces neuf unités rectangulaires (quartiers royaux ? quartiers aristocratiques ?) quatre secteurs artisanaux ont été repérés à l'ouest et au sud. Les principales activités semblent avoir été le travail du bois, le tissage et l'orfèvrerie. Une zone plus marginale, au sud, paraît avoir eu une vocation agricole, comme l'attestent les traces du réseau d'irrigation, mais de nombreux temples y ont été également relevés.

L'ICOMOS donne un avis favorable à l'inscription du site archéologique de Chan Chan sur la Liste du Patrimoine mondial, cette inscription étant essentiellement justifiée par les critères I et III.

Critère I. La planification de la plus grande ville de l'Amerique pré-colombienne représente un chef-d'oeuvre absolu de l'urbanisme. Son zonage rigoureux, le traitement différencié de l'espace habité, la hiérarchie du bâti illustrent un idéal politique et social qui s'est rarement exprimé avec une égale évidence.

Critère III. Chan Chan apporte un témoignage unique sur la civilisation disparue du royaume Chimu.

La qualité intrinsèque de ce bien culturel ne faisant pas de doute, l'ICOMOS estime toutefois que la seule mesure appropriée serait une inscription sur la Liste du Patrimoine mondial en péril.

Dans l'une des régions les plus arides du monde, les ruines de Chan Chan fondent à vue d'oeil sous l'effet du vent et des rares précipitations atmosphériques. La proximité de la nappe phréatique, la salinité du sol et de l'air constituent des dangers supplémentaires pour des structures d'adobe vulnérables par la seule fragilité du matériau : des briques d'argile crue mêlée de paille séchée. Maisons et palais étaient couverts de terrasses, mais, les poutres de bois qui soutenaient celles-ci ayant disparu des le XVIIe siècle, les murs ne sont plus abrités. L'existence même de l'immense réseau de talus éboulés à quoi tend à ressembler le site de Chan Chan pose de dramatiques problèmes de doctrine et de stratégie :

- l'exploration archéologique doit-elle être poussée à tout prix sans que la sauvegarde des structures mises au jour doive être assurée ?
- le salut du site doit-il être payé au prix élevé de restaurations massives, comme celle dont le "Palacio Tschudi" a fait l'objet de 1964 à 1969 ? Et ces sortes de pastiches, très critiqués, ne risquent-ils pas d'être multipliés pour satisfaire aux exigences d'un tourisme de masse ?
- l'inscription du site sur la Liste du Patrimoine mondial constituera-t-elle une mesure suffisante pour enrayer d'une part des projets d'aménagement dangereux (route traversant le site), d'autre part le pillage endémique des tombes qui continue d'enrichir des collections particulières en objets précieux (couteaux de cérémonie, bracelets, pectoraux, diademes, masques, colliers, etc...)?

ICOMOS, Avril 1986.

